

# Ni peste, ni choléra !

## ENGAGEONS LA MOBILISATION

**D**epuis l'annonce des résultats du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles, ce dimanche 23 avril, les soutiens envers MACRON pleuvent de tous côtés, droite et gauche, contre la candidate du FN.

Sans allégeance pour autant au programme du candidat de la finance, digne successeur de HOLLANDE et SARKOZY, ceux-là même qui nous expliquaient que sa politique libérale aura un effet dévastateur sur le monde du travail et la protection sociale voudraient nous inciter le 7 mai à glisser un bulletin de vote pour choisir notre bourreau.

**NON ! Notre choix n'est pas entre la chaise électrique ou une injection létale !**

Dans les 2 cas, que cela soit MACRON ou LE PEN ce sera :

- ✂ Destruction du Code du travail,
- ✂ Précarisation et bas salaires,
- ✂ Atteinte aux droits à la retraite,
- ✂ Casse de notre protection sociale,
- ✂ Casse des services publics,
- ✂ De graves atteintes aux libertés syndicales.

Pour la FNIC CGT, il n'est donc pas question de choisir entre un candidat de droite extrême et une candidate d'extrême droite ! Sortir de cette impasse passe par la réponse aux besoins et non par un choix entre la peste et le choléra.

Les présidentielles sont suivies, ne l'oublions pas, par **LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES 11 ET 18 JUIN**. Elles sont au moins tout aussi importantes, sinon plus que les élections présidentielles. Un président sans majorité à l'Assemblée, aura plus de mal à passer ces lois de régression sociale, ce que les 2 finalistes pour le deuxième tour nous promettent.

**La FNIC CGT appelle donc les salariés à voter pour des député(e)s, résolument à gauche de ceux qui nous ont saignés pendant ces 5 dernières années, des député(e)s à même de défendre les objectifs de progrès social à l'Assemblée nationale.**

L'autre moyen que nous avons, et qu'il nous faut mettre en place, dès maintenant, c'est la lutte pour défendre l'intérêt des travailleurs, privés d'emploi et retraités ainsi que de leurs familles.

### ORGANISONS LA RIPOSTE POUR :

- ✂ Le progrès social,
- ✂ La réduction du temps de travail à 32 heures,
- ✂ Un SMIC à 1 900 euros,
- ✂ La retraite à taux plein à 60 ans pour toutes et tous et 55 ans pour travaux pénibles,

Dès maintenant, préparons dans nos syndicats, dans nos structures les plans d'actions pour des grèves et manifestations.

**L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI LUTTENT.**

**RENDEZ-VOUS POUR UN 1<sup>ER</sup> MAI REVENDICATIF.**

**Déclaration du Comité Exécutif Fédéral du 25 avril 2017**